

Chères Saint-Céréennes, chers Saint-Céréens.



Mon propos est de présenter à nos concitoyens la finalité de l'opération lycée-médiathèque. Je crois que cette opération est la preuve que la Région et la Ville de Saint-Céré ont travaillé de façon conjointe et avec enthousiasme pour que, dès la rentrée de septembre, de nouvelles salles soient disponibles pour nos élèves et que la médiathèque municipale ouvre les portes de ses nouveaux locaux dans de bonnes conditions.

Cette opération a débuté le 20 décembre dernier à la demande du Proviseur du Lycée Jean Lurçat, M. Jean-Pierre JOUFFROY. Celui-ci a évoqué la possibilité de mettre à disposition de nouvelles salles pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves à la rentrée 2014/2015 et créer ainsi des classes supplémentaires.

Toutes les décisions ont été prises de façon conjointe dans la chronologie suivante :

- début janvier, premières négociations avec Mesdames SEIGNE pour l'acquisition de leur bâtiment afin de reloger la médiathèque municipale,
- fin avril, liquidation de l'établissement SEIGNE,
- 1er juillet, libération des locaux de la médiathèque et mise à disposition de ces derniers au lycée,
- 28 juillet, signature de l'acte notarié entre la Région et la Ville de Saint-Céré,
- à ce jour, la seule pièce administrative en attente est le règlement de copropriété,

nécessaire pour la rédaction de l'acte définitif d'acquisition du bâtiment. Le troisième étage restera propriété de Mesdames SEIGNE.

L'ouverture des nouveaux locaux respectifs sera effective pour la rentrée scolaire. La rapidité de cette opération est remarquable compte tenu du nombre de délibérations et de décisions prises par la Région et la Ville de Saint-Céré, ainsi que par l'exécution des travaux. Ceci est la preuve de la réactivité de nos collectivités face à un tel projet.

J'en profite pour remercier Monsieur le Proviseur, Monsieur MALVY, Président du Conseil Régional et toute son équipe, ainsi que l'ensemble du personnel communal qui a mis toutes ses capacités pour la réussite de ce projet.

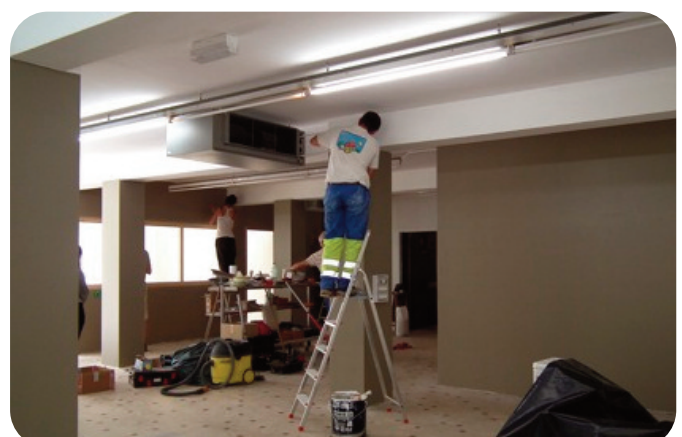
Votre Maire, Pierre Destic.

Les travaux d'aménagement de la médiathèque

Après avoir obtenu les diverses autorisations nécessaires au changement de destination ainsi que l'avis positif de la commission de sécurité et d'accessibilité, les Services Techniques de la commune ont commencé à travailler sur l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment acheté à Mesdames Seignes pour y installer la médiathèque. Actuellement, l'équipe bâtiment des Services Techniques réalise les peintures des murs après avoir monté les cloisons, créé des toilettes accessibles et refait l'électricité de tout le niveau.

Une fois ces aménagements terminés, le mobilier sera mis en place, les bureaux du personnel seront installés, et la médiathèque pourra accueillir le public dès le début du mois de septembre.

Une seconde phase d'aménagement aura lieu dans les prochains mois afin de créer des salles de réunions pour les associations dans les niveaux supérieurs. Pour cela un programme d'aménagement complet sera établi par un architecte afin de prendre en compte l'ensemble des normes en vigueur et de répondre aux besoins des associations Saint-Céréennes.



Les travaux en centre ville

Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux sont actuellement en cours dans la ville : l'assainissement du boulevard Carnot, l'aménagement de la rue de la Visitation, la réalisation du programme voirie. Nous nous excusons de la gêne que cela a pu vous occasionner en cette période estivale mais ces travaux sont impératifs pour des questions de normes règlementaires et de conditions météo.

Opération «argent de poche»

Vous avez pu voir au cours du mois de juillet de nombreux jeunes aux côtés de nos agents municipaux occupés, notamment au nettoyage des bords de Bave. Leur présence s'explique par le dispositif «opération argent de poche» destiné aux jeunes de 16-18 ans.

A mi-chemin des vacances scolaires d'été, 25 adolescents se sont inscrits et ont pu bénéficier des mesures du décret interministériel qui reflète en partie l'esprit des petits «jobs d'été».

Les jeunes ont été sélectionnés par ordre d'inscription, ils effectuent leur mission dans différentes activités (techniques, périscolaire...) sur une semaine, à raison de 5€ de l'heure.

Ceux qui n'ont pas pu bénéficier d'une place, seront prioritaires, si l'opération se renouvelle aux prochaines vacances. Les encadrants sont entièrement satisfaits de l'implication dans le travail de ces jeunes recrues.

Cette action avait avant tout pour but de s'adresser à une tranche d'âge qui n'a pas encore accès à l'emploi d'été, d'où son succès.

Propreté de la ville

Depuis le mois de juillet 2014, un arrêté municipal impose que les chiens circulant sur l'ensemble des voies publiques de la commune soient tenus en laisse. Ces nouvelles dispositions s'imposent dans un souci de sécurité mais aussi de salubrité pour notre centre ville.

Forum des associations

Notre rendez-vous annuel avec les associations Saint-Céréennes aura lieu le vendredi 05 septembre 2014 de 17h à 20h et le samedi 06 septembre 2014 de 9h30 à 13 h, toujours à la Halle des Sports.

Profitez de cet événement pour rencontrer les associations, obtenir des informations sur leur fonctionnement mais aussi pour effectuer vos différentes inscriptions.

Feu d'artifice

Compte tenu du mauvais temps, le feu d'artifice du 13 juillet a été annulé. Nous vous proposons de reporter ce spectacle pyrotechnique au **jeudi 21 août 2014 à 22h30**, date du deuxième marché de producteurs de l'été organisé par la Mairie. Il nous a semblé agréable de clôturer cette soirée par un feu d'artifice.

Le marché se déroulera donc sur la Place de la République (sous les platanes), à partir de 18h les producteurs vous accueilleront pour une soirée gourmande en musique. Pour ce qui est du feu, il sera tiré sur le parvis de la Mairie.

Nous vous attendons pour partager ensemble cette soirée conviviale en espérant que la météo nous sera favorable.